Petosse
SON SOUTERRAIN D'EXCEPTION

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 Avril à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune se sont réunis à la Mairie de PETOSSE, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie BOUCHER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 Mars 2025

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOBINEAU Stéphanie, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, RENAUDIN Magalie

Absents excusés : PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure
PELLETIER Louisette a donné pouvoir à BOBINEAU Stéphanie,

Absents : FONSECA Jorge

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 13, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

Madame Magalie RENAUDIN est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 06 Mars 2025
- Travaux Voirie - Demande de subvention auprès du Département
- Ligne de trésorerie
- Vote des taux d'imposition 2025
- Budget Lotissement « Les Vignes » Tranche 3 - Vote du budget 2025
- Budget Lotissement « Les Vignes » Tranche 4 - Vote du budget 2025
- Budget principal - Vote du budget 2025
- Questions diverses

Sur proposition du Maire, le Conseil accepte de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Souterrain - Choix de l'Architecte du Patrimoine

N°2025-AVRIL-01 - ARRÊT DU PROCÈS VERBAL SÉANCE DU 06 MARS 2025

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 06 Mars 2025 a été transmis à Mmes et MM. les conseillers municipaux par mail, le 28 Mars 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

✓ **ARRÊTE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 06 Mars 2025.

N°2025-AVRIL-02 - TRAVAUX DE VOIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la création de la piste cyclable et l'aménagement de l'aire de covoiturage, une subvention peut être octroyée par le Conseil Départemental de la Vendée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- **DÉPOSER** un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental, dans le cadre des travaux cités ci-dessus,

- **A EFFECTUER** les démarches nécessaires correspondantes.

N° 2025-AVRIL-03 - LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment de la mairie et dans l'attente du versement du solde des subventions et du FCTVA, il est nécessaire de mettre en place une ligne de trésorerie pour faire face à des besoins ponctuels.

Après consultation, le Maire propose, au Conseil Municipal, l'offre du Crédit Agricole Atlantique Vendée dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Montant : 130 000 €

Durée maximum : 12 mois

Commission d'engagement : 0.10 %

Taux EURIBOR 1 mois moyenné + marge : 2,37 %

Si EURIBOR 1 mois est inférieur à 0 (zéro), il sera réputé égal à 0

Les intérêts seront facturés en fin de trimestre civil suivant l'utilisation.

Commission de non utilisation : NÉANT

Frais de dossier : 100 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ✓ **DÉCIDE** de contracter, auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée, une ligne de trésorerie d'un montant de 130 000 €, pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature,
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette ligne de trésorerie et s'engage à inscrire au budget la somme nécessaire au règlement des intérêts.

N° 2025-AVRIL-04 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 15 avril de chaque année.

Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Monsieur le Maire rappelle les taux applicables en 2024 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,18 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	43,66 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,36 %

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 (état 1259),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** les taux applicables en 2025 comme suit

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,18 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	43,66 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,36 %

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

N° 2025-AVRIL - 05 - BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T3 - VOTE DU BUDGET 2025

Monsieur BEL KADI, Adjoint aux finances, donne lecture du projet du budget Lotissement « Les Vignes » T3, pour l'année 2025.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **VOTE** le budget Lotissement « Les Vignes » T3 tel que proposé pour l'année 2025 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	PREVISIONS	Article	Intitulé	Observations	PREVISIONS
002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	résultat fonct. reporté	excédent	52 237,77
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain	0,00	7015	vente terrains aménagés	vente parcelles *	20 000,00
6045	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre..	0,00			(Lot 13)	
605	travaux	voirie, VRD,..	57 673,08	7473			
608/043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	0,00	774			
				7083			
71355/042	Variation du stock	Annul stock initial	34 564,69	71355/042	variation terrains aménagés	intégration stock final	20 000,00
65888	Charges diverses de gestion courante		50,00	7588	produits divers de gestion courantes		50,00
6611	intérêts emprunt		0,00	796/043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	0,00
		TOTAL	92 287,77			TOTAL	92 287,77

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	PREVISIONS	Article	Intitulé	Observations	PREVISIONS
001	résultat inv. reporté	déficit	34 564,69	001	résultat inv. reporté	excédent	0,00
1641	emprunt	remboursement capital	0,00	164	Emprunt		20 000,00
	Autres dettes	Avance du BP	0,00	1687	avance commune		0,00
3555/040	Stock final - terrains	intégration du stock final	20 000,00	3555/040	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	34 564,69
		TOTAL	54 564,69			TOTAL	54 564,69

N°2025-AVRIL-06 - BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T4 - VOTE DU BUDGET 2025

Monsieur BEL KADI, Adjoint aux finances, donne lecture du projet du budget Lotissement « Les Vignes » T4, pour l'année 2025.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **VOTE** le budget Lotissement « Les Vignes » T4 tel que proposé pour l'année 2025 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	PREVISIONS	Article	Intitulé	Observations	PREVISIONS
002	résultat fonct. report	déficit	0,00	002	résultat fonct. reporté	excédent	48 256,14
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain	0,00	7015	vente terrains aménagés	vente parcelles *	31 000,00
6045	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre	500,00			(lot 13 et 14 = 1157 m²)	
605	travaux	voirie, VRD,..	59 716,58	7473			
627	Frais bancaire	Frais de dossier	0,00				
608/043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	1 300,00	774			
				7083			
71355/042	Variation du stock	Annul stock initial	158 139,56	71355/042	variation terrains aména	intégration stock final	140 400,00
65888	Charges diverses de gestion courante		50,00	7588	produits divers de gestion courantes		50,00
6611	intérêts emprunt		1 300,00	796/043	transfert charges	transfert intérêts emprun	1 300,00
		TOTAL	221 006,14			TOTAL	221 006,14

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	PREVISIONS	Article	Intitulé	Observations	PREVISIONS
001	résultat inv. reporté	déficit	0,00	001	résultat inv. reporté	excédent	91 860,44
1641	emprunt	remboursement capital	109 600,00	164	Emprunt		0,00
	Autres dettes	Avance du BP	0,00	1687	avance commune		0,00
3555/040	Stock final - terrains	intégration du stock final	140 400,00	3555/040	reprise stock initial-terra	Annul stock initial-Terrai	158 139,56
		TOTAL	250 000,00			TOTAL	250 000,00

N°2025-AVRIL-07 - BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET 2025

Monsieur BEL KADI, Adjoint aux finances, donne lecture du projet du Budget Principal pour l'année 2025.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **VOTE** le budget Principal tel que proposé pour l'année 2025 :

	DÉPENSES			RECETTES	
FONCTIONNEMENT					
		Prévision			**Prévision**
002	Report déficit de Fonct. 2024	-	002	Report excédent de Fonct. 2024	-
Chap 11	Charges Générales	110 080,00	Chap 70	Produits de services	28 585,00
Chap 12	Charges du Personnel	173 082,44	Chap 73	Impots et taxes	279 603,00
Chap 14	Atténuations de produits	2 000,00	Chap 13	Atténuations de charges	1 200,00
Chap 022	Dépenses imprévues	-	Chap 74	Dotations / Subv	109 773,00
Chap 042	Op ordre (Amort/Cessions)	21 500,00	Chap 042	Op Ordre (Quote part subv)	-
Chap 65	Autres charges de gestion	41 884,00	Chap 75	Autres pdts gestion	10 000,00
Chap 66	Charges financières	9 151,02	Chap 76	Pdts financiers	2,00
Chap 67	Charges Except	1 000,00	Chap 77	Pdts exceptionnels	500,00
023	Vrt à la section d'inv	**70 965,54**			
	Total	**429 663,00**		**Total**	**429 663,00**
INVESTISSEMENT					
		Prévision			**Prévision**
001	Report déficit de Inv. 2024	88 302,38	001	Report excédent de Inv. 2024	0,00
Chap 16	Amort Emprunt	65 317,88	021	Vrt de la section de fonct	**70 965,54**
OP	**MATERIELS**	**48 175,36**	Chap 10	Dotations, fds divers (FCTVA, TAM ...)	88 500,00
2051	Concession, droits similaires	0,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	121 043,29
218	Autres immo corporelles	48 175,36	024	Pdts de cessions	0,00
OP	**TRAVAUX DE VOIRIE**	**684 195,86**	Chap 13	Subv inv. MATERIEL	20 000,00
2031	Frais d'études (Amngt Voirie)	36 620,00	Chap.13	Subv inv. VOIRIE	233 300,00
2041582	immo Subv équipement (Enfouissement Réseaux)	144 300,00	Chap.13	Subv inv. BATIMENTS	132 897,52
2111	Terrains	1 600,00			
21	TRAVAUX DE VOIRIE	501 675,86	Chap 040	Op Ordre (Amort/Cessions)	21 500,00
OP	**BATIMENTS DIVERS**	**72 214,87**	1641	Emprunt	270 000,00
2031	Frais d'études (Mairie) (RAR)	4 480,32			
2313	Aménagement Installation générale (Mairie) (RAR)	67 734,55			
Chap 041	Opérations Patrimoniales	49 000,00	Chap 041	Opérations Patrimoniales	49 000,00
Chap 040	Op Ordre (Amort Subv)	0,00			
	Total	**1 007 206,35**		**Total**	**1 007 206,35**

N°2025-AVRIL-08 - SOUTERRAIN - CHOIX DE L'ARCHITECTE DU PATRIMOINE

Dans le cadre du projet de l'amélioration de la sécurité et des conditions sanitaires du Souterrain Refuge de PETOSSE avec la création d'un second accès, une consultation auprès d'Architectes du Patrimoine a été lancée, le 30 Janvier dernier, pour une mission d'étude de diagnostic et de faisabilité.

La Commission d'Appel d'Offre, réunie le lundi 31 Mars 2025, a examiné la seule offre reçue, le Cabinet Pierre BAZIN, et propose de retenir celle-ci pour le contrat de Maîtrise d'œuvre.

Monsieur Patrick BASTIEN, l'adjoint en charge du dossier, présente la proposition suivant le détail ci-dessous :

- ✓ PRESTATIONS - Relevé, Diagnostic, Faisabilité et Reprographie : 21 029,88 € HT
- ✓ OPTION - Etude Paysagère : 3 500 € HT
- ✓ PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES - Réunion et reprographie papier supplémentaires : 500 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- **DÉCIDE** de retenir le Cabinet Pierre BAZIN - Architecte du Patrimoine pour la maîtrise d'œuvre pour la mission d'étude de diagnostic et de faisabilité pour la création d'un second accès au Souterrain Refuge, pour un montant de 24 529,88 € HT (Prestations et Option) soit 29 435,86 € TTC ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette mission.

DIVERS

- **École :** Suite au Conseil d'école du Mardi 1er Avril, Madame Magalie RENAUDIN informe des effectifs et de la répartition des élèves du RPI sur les 2 sites.

Le secrétaire de séance
Magalie RENAUDIN

Le Maire
Yves-Marie BOUCHER

MAIRIE DE PETOSSE
85 (Vendée)